PROCÈS-VERBAL N°22

RÉUNION DU MERCREDI 27 MARS 2019

La séance débute à 13 heures.

Membres présents :	Membres excusés :
Faustine MENDES DOS SANTOS	Christophe JAMES
Maryska ALFRED	Djibryll CEDIA
	Kaël MAM-LAM-FOUCK
	Millienna MACIEL FILHO
	Franck CHIPOUKA
	Jacqueline ATTICOT
	Stève JEAN-MARIE

Ordre du jour :

- Enregistrement du courrier
- Enregistrement des feuilles de match et des résultats
- Feuille(s) de matchs manquante(s)
- Réserves, réclamations, évocations
- Licence(s) manquante(s)

Les décisions et sanctions ci-dessous du procès-verbal sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel de la ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission demande à la CRA de bien vouloir rappeler aux arbitres qu'en cas de réserve, de retenir les pièces d'identités non-officielles et de les transmettre à la ligue de football de la Guyane dans les 24 heures.

Il leur est demandé de signaler sur la feuille de match ou au moyen d'un rapport lorsqu'une équipe présente la licence des saisons précédentes comme pièce d'identité.

ENREGISTREMENT DU COURRIER

LE DÉPARTEMENT FUTSAL TIENT À RAPPELER À L'ENSEMBLE DES CLUBS QUE LA COMMISSION SE RÉUNIT TOUS LES MERCREDIS À PARTIR DE 13HEURES ET QUE TOUTES LES DEMANDES SONT TRAITÉES EN COMMISSION.

À CE TITRE, IL CONVIENDRAIT QUE TOUTES LES DEMANDES ARRIVENT EN TEMPS ET EN HEURE AFIN QU'ELLES SOIENT TRAITÉES DANS LES DÉLAIS.

ENREGISTREMENT DES FEUILLES DE MATCH ET DES RÉSULTATS

- **1/2 FINALE COUPE DE GUYANE SENIORS :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
17/03/2019	1/2	AS ETOILE DE MATOURY	7	5	ASC JOB	

- **1/2 FINALE COUPE DE GUYANE FEMININ :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
17/03/2019	1/2	YANA SPORT ELITE	≠	≠	ASC THEMIRE	Reportée le 28/03/2019
17/03/2019	1/2	ASC ASEKA	0	4	MONTJOLY FC	

- **1/2 FINALE COUPE DE GUYANE VETERANS :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
17/03/2019	1/2	NEWS BLACK	1	4	ASC CCIG	

- **18e journée du championnat futsal Régional 1 :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
24/03/2019	18e	FC BIG STARS	6	6	ASC LATE ROUJ	
24/03/2019	18e	AASK	3	3	FC FAMILY	
24/03/2019	18e	MONTJOLY FC	6	1	LE RUBAN NOIR	

- **15e journée du championnat futsal Féminin :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
24/03/2019	15e	NEWS BLACK	≠	≠	MONTJOLY FC	Feuille de match manquante
24/03/2019	15e	FC FAMILY	4	0	DIALYZ TEAM	
24/03/2019	15e	ASC ASEKA	0	0	YANA SPORT ELITE	
24/03/2019	15e	NST51FUTSAL	0	3	AS ETOILE DE MATOURY	

- **16e journée du championnat futsal Régional 2 :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
24/03/2019	16e	AS ETOILE DE MATOURY	5	8	YANA SPORT ELITE	
24/03/2019	16e	ASC JOB	F		NST51FUTSAL	
24/03/2019	16e	AS MORTIN	6	5	MANA FUTSAL CLUB	
24/03/2019	16e	MONTJOLY FC	1	1	REAL GUIANA FC	Match arrêté

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Vu les matchs cités en référence,
Vu l'absence de dépôt de la feuille de matchs auprès du secrétariat de la ligue à ce jour,
Vu l'article 87 des règlements sportifs généraux de la LFG stipulant :

« ***4. Le club recevant est chargé du dépôt de l'original de la feuille de match au secrétariat de la Ligue contre récépissé. Le délai est de soixante-douze (72) heures ouvrées après la rencontre. Les clubs pourront faire parvenir une copie de la feuille de match dans le délai susmentionné par télécopie ou courriel. A la demande de la commission compétente, le club devra être en mesure de produire un accusé de réception de son envoi. L'original devra être alors déposé au plus tard huit jours après le match au secrétariat de la ligue.***

5. En cas de non transmission de la feuille de match dans les délais impartis, la commission compétente chargée de la gestion de la compétition devra sanctionner le club recevant par la perte d'un point au classement pour un match de championnat ou de la disqualification s'il s'agit d'un match de coupe. »

6*. Si dans un délai d'un mois suivant la date de la rencontre, la feuille de match ou une copie en possession du club visiteur n'est toujours pas parvenue à la Ligue, malgré rappel de la commission compétente publié au Bulletin Officiel d'Informations, il devra être considéré que le match n'a pas eu lieu. Les deux équipes devront être déclarées forfait et perdront le match par pénalité.*

- **9e journée du championnat futsal Féminin :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
08/03/2019	9e	YANA SPORT ELITE	≠	≠	FC FAMILY	Feuille de match manquante

Le club YANA SPORT ELITE ACADEMY est prié de déposer, dans les plus brefs délais, la feuille de match auprès du secrétariat de la Ligue de Football de la Guyane.
La commission demande au club FC FAMILY de ramener une copie du duplicata au secrétariat de la Ligue de Football de la Guyane.

- **15e journée du championnat futsal Féminin :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
24/03/2019	15e	NEWS BLACK	≠	≠	MONTJOLY FC	Feuille de match manquante

Le club NEWS BLACK est prié de déposer, dans les plus brefs délais, la feuille de match auprès du secrétariat de la Ligue de Football de la Guyane.
La commission demande au club MONTJOLY FC de ramener une copie du duplicata au secrétariat de la Ligue de Football de la Guyane.

RÉSERVES SUR FEUILLE DE MATCH, RÉCLAMATIONS, ÉVOCATIONS

- **1/2 FINALE COUPE DE GUYANE SENIORS :**
  - **AFFAIRE AS ETOILE DE MATOURY / ASC JOB:**

Pris connaissance de la réserve de participation et de qualification formulée par l'ASC JOB
Considérant que celle-ci n a pas été confirmée,
Vu l'article 186 alinéa1 des Règlements et Statuts Généraux de la FFF qui stipule que « ***les réserves sont confirmées dans les quarante-huit heures ouvrables suivant le match par lettre recommandée ou télécopie, avec en-tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle, ou sinon déclarée sur Footclubs, du club, adressé à l'organisme responsable de la compétition concernée. »***
La commission jugeant en premier ressort,

– **Confirme le score acquis sur le terrain : AS ETOILE DE MATOURY (7) / (5) ASC JOB**

- **16e journée du championnat futsal Régional 2 du 24/03/2019**
  - **AFFAIRE Montjoly FC / Réal Guiana FC (Score 1-1) : Match arrêté à la 23ème minute pour agression de l'arbitre par le gardien du Real Guiana FC.**

- **La commission transmet l'affaire à la commission compétente afin qu'elle statue sur l'issue de la rencontre.**

- **16e journée du championnat futsal Régional 2 du 24/03/2019**
  - **AFFAIRE ASC JOB / NST51FUTSAL :**

La Commission, jugeant en premier ressort,

Vu la feuille de match cité en référence, signée par l'arbitre principal de la rencontre

Considérant que le club **ASC JOB** n'était pas présent lors du match de la seizième journée du championnat de Guyane de futsal Régional 2,

Vu l'article 7 alinéa 2 des règlements des compétitions du futsal de la LFG stipulant : ***« L'équipe qui ne présentera pas au moins trois (3) joueurs dont le gardien en règle et en état de jouer au plus tard 10 minutes après l'heure officielle du coup d'envoi, sera déclarée forfait et récoltera zéro (0) point. Tout club déclaré forfait sera pénalisé d'une amende de 150 €, sauf si des éléments probants d'irresponsabilité venaient à être fournis. »***

Vu l'absence de justification du club **ASC JOB**,

Par ces motifs, la Commission
- **Décide de déclarer forfait l'équipe d'ASC JOB sur le score de 3-0**
- **Le club ASC JOB est pénalisé d'une amende de 150 €**
- **L'équipe de NST51FUTSAL est déclarée vainqueur et marque 4 points au classement général.**
- **Le club de l'ASC JOB comptabilise 1 forfait dans le championnat Régional 2.**

LICENCES MANQUANTES

Vu l'article 33 des règlements généraux sportifs de la LFG,

« Lors des matchs officiels, la non présentation de la licence entraîne une amende de ***deux euros*** par licence manquante (joueurs et dirigeants). »

Le Département futsal décide de sanctionner les clubs suivants :

- **15e journée du championnat :**
  - **FEMININ**

Clubs	Licence(s) manquante(s)	Prix de l'amende
YANA SPORT ELITE ACADEMY	8	16,00 €

- **16e journée du championnat :**
  - **REGIONAL 2**

Clubs	Licence(s) manquante(s)	Prix de l'amende
YANA SPORT ELITE ACADEMY	7	14,00 €
AS MORTIN	1	2,00 €
MANA FUTSAL CLUB	2	4,00 €
AS ETOILE DE MATOURY	3	6,00 €

RETRAIT DE POINT(S)

Vu l'article 9 alinéa 4 des règlements des compétitions du département futsal de la LFG,

« L'équipe dont l'arbitre n'aura pas répondu aux désignations formulées par la sous-commission des désignations de la commission de régionale de l'arbitrage se verra sanctionnée d'un (1) point au classement général »

- **18e journée de championnat**
  - **REGIONAL 1 :**

Clubs	Matchs	Retrait de point
LE RUBAN NOIR	FC BIG STARS / ASC LATE ROUJ	1

- **15e journée de championnat**
  - **FEMININ :**

Clubs	Matchs	Retrait de point
FC FAMILY	NST51FUTSAL / AS ETOILE DE MATOURY	1
YANA SPORT ELITE	NST51FUTSAL / AS ETOILE DE MATOURY	1
ASC THEMIRE	FC FAMILY / DIALYZ TEAM	1
AS ETOILE DE MATOURY	FC FAMILY / DIALYZ TEAM	1
NEWS BLACK	ASC ASEKA / YANA SPORT ELITE	1
ASC THEMIRE	ASC ASEKA / YANA SPORT ELITE	1

CLASSEMENTS

Ce classement est à titre provisoire, l'homologation est de droit le trentième jour si aucune instance le concernant n'est en cours.

REGIONAL 1 FUTSAL

Journée n° 18 < >

Domicile	Score Final		Extérieur
AASK	3	3	FC FAMILY
AS ETOILE DE MATOURY			ASC CCIG
ASC KOUTE MO			DIALYZ TEAM
MONTJOLY FC	6	1	LE RUBAN NOIR
FC BIG STARS	6	6	ASC LATE ROUJ
NST 51 FUTSAL		FG	AS MONTSINERY

Classement général à la 18 ème journée

	Equipes	Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP
1	MONTJOLY FC	51	16	12	1	3	0	81	43	38	2
2	FC FAMILY	48	16	11	1	4	0	95	65	30	2
3	AASK	46	16	10	2	4	0	79	53	26	2
4	AS ETOILE DE MATOURY	45	16	10	1	5	0	104	71	33	2
5	DIALYZ TEAM	44	16	11	0	5	0	65	46	19	5
6	NST 51 FUTSAL	38	16	8	1	7	0	76	78	-2	3
7	ASC LATE ROUJ	26	17	4	1	12	0	61	105	-44	4
8	ASC KOUTE MO	23	15	6	0	9	0	84	78	6	10
9	FC BIG STARS	23	16	4	1	11	0	53	85	-32	5
10	LE RUBAN NOIR	15	15	6	0	9	0	58	70	-12	18
11	ASC CCIG	-3	15	1	0	14	0	47	109	-62	20
12	AS MONTSINERY (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

REGIONAL 2 FUTSAL

Journée n° 16 < > Dimanche 24 mars 2019

Domicile	Score Final		Extérieur
AS ETOILE DE MATOURY	5	8	YANA SPORT ELITE ACADEM
AS MORTIN	6	5	MANA FUTSAL CLUB
ASC JOB	F	3	NST51 FUTSAL
MONTJOLY FC			REAL GUIANA FC

Classement général à la 16 ème journée

	Equipes	Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP
1	AS GOLDEN STARS	44	14	10	0	4	0	100	73	27	0
2	MANA FUTSAL CLUB	40	14	8	3	3	0	66	44	22	1
3	AS MORTIN	36	13	8	2	3	0	66	57	9	3
4	REAL GUIANA FC	36	13	7	3	3	0	58	52	6	1
5	MONTJOLY FC	30	13	6	0	7	0	79	59	20	1
6	YANA SPORT ELITE ACAD...	30	14	6	2	6	0	54	57	-3	4
7	AS ETOILE DE MATOURY	25	15	4	1	10	1	67	104	-37	2
8	NST51 FUTSAL	24	14	3	2	9	1	53	66	-13	0
9	ASC JOB	22	14	3	1	10	1	60	91	-31	1

FUTSAL FEMININ

Journée n° 15 — Dimanche 24 mars 2019

Domicile	Score Final		Extérieur
NST 51 FUTSAL	0	3	AS ETOILE DE MATOURY
ASC ASEKA	0	0	YANA SPORT ELITE ACADEM
FC FAMILY	4	0	DIALYZ TEAM
NEWS BLACK			MONTJOLY FC

Classement général à la 15 ème journée

	Equipes	Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP
1	MONTJOLY FC	38	11	9	0	2	0	42	14	28	0
2	AS ETOILE DE MATOURY	38	13	9	2	2	0	46	20	26	4
3	ASC THEMIRE	34	13	9	3	1	0	81	19	62	9
4	ASC ASEKA	23	13	7	2	4	0	47	23	24	13
5	DIALYZ TEAM	17	12	3	1	8	0	20	55	-35	5
6	FC FAMILY	15	12	4	1	7	0	21	26	-5	10
7	YANA SPORT ELITE ACAD...	14	13	5	1	7	0	33	35	-2	15
8	NST 51 FUTSAL	12	12	1	2	9	0	12	74	-62	5
9	NEWS BLACK	4	11	2	0	9	1	13	49	-36	12

VETERANS FUTSAL

Journée n° 11

Domicile	Score Final		Extérieur
FCBM			ASC CCIG
AS MORTIN			FC FAMILY
NEWS BLACK	8	1	ASC LATE ROUJ
MONTJOLY FC			FC BIG STARS

Classement général à la 11 ème journée

	Equipes	Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP
1	FCBM	26	10	6	1	3	0	39	20	19	3
2	NEWS BLACK	26	11	8	1	2	0	54	16	38	10
3	MONTJOLY FC	25	10	5	1	4	0	38	34	4	1
4	ASC CCIG	24	10	10	0	0	0	48	19	29	16
5	ASC LATE ROUJ	18	11	3	2	6	0	41	42	-1	4
6	FC FAMILY	13	10	3	1	6	0	38	39	-1	7
7	FC BIG STARS	7	10	2	0	8	0	22	61	-39	9
8	AS MORTIN	-2	10	1	0	9	0	12	61	-49	15

Fin de séance à 16h30.

Le Président de séance
Maryska ALFRED

La Secrétaire de séance
Faustine MENDES DOS SANTOS